



Région  
Hauts-de-France

## Comité Unique de Programmation du 17 décembre 2019

N° Synergie : NP0022241

Objet : Définition de la feuille de route numérique du territoire : mise en oeuvre de la plateforme de services territoriale - phase 2

### Descriptif technique :

Depuis le conseil communautaire du 14 décembre 2015 définissant officiellement les compétences de la collectivité, les élus, partenaires, acteurs de la vie locale, membres du conseil de développement travaillent à l'élaboration du projet de territoire pour faire de la PEVELE CAREMBAULT un « territoire riche de promesses d'une « campagne moderne, terre d'avenir » ou le développement durable et le numérique apparaissent comme les pièces maîtresses des ambitions affichées.

Afin de mener à bien ces ambitions, un numéricien a été embauché en septembre 2015 afin d'accompagner la collectivité à la définition de sa feuille de route numérique (cf ci-joint) en lien avec son projet de territoire (cf ci-joint).

De concertations en réunions de travail, une première ébauche de cette feuille de route numérique a vu le jour au premier trimestre 2017 et a donné suite à un cadrage des actions pressenties afin de présenter une offre consolidée et unitaire (phase 1 de cette feuille de route qui a bénéficié des fonds FEDER) en 2018.

L'objet de cette nouvelle demande d'aide européenne vise à :

- Accompagner la collectivité dans la mise en oeuvre d'une seconde vague d'actions identifiées et validées
- Mettre en place une plateforme territoriale regroupant des services innovants et pragmatiques au service des élus, partenaires et habitants de ce territoire.
- Développer le déploiement du Réseau Social Intercommunal pour doter la collectivité d'un outil de suivi de projets, formations et communication à disposition des agents de l'intercommunalité ; mais également des partenaires et élus du territoire (cf action N°1 de notre SDUS).
- Mettre en oeuvre la feuille de route numérique des médiathèques de la PEVELE CAREMBAULT (cf action N°6 de notre SDUS).
- Développer la politique de médiation numérique au service des élus, partenaires et habitants de ce territoire pour une acculturation aux nouveaux usages et enjeux du numériques
- Mettre en oeuvre le schéma directeur des systèmes d'informations de la collectivité support de cette stratégie et préliminaire indispensable à cette feuille de route

### Détail des ressources :

| Financier                   | Partenaire  | Engagement | Régime d'aide             | Taux           | Montant               |
|-----------------------------|---|------------|---------------------------|----------------|-----------------------|
| UNION EUROPEENNE            | Fonds européen de développement régional<br>62N00007 - APPLICATIONS<br>TIC (NORD) |            | Auc / Aucun régime d'aide | 16,93 %        | 208 380,00 €          |
| UNION EUROPEENNE            | Fonds européen de développement régional<br>62N00007 - APPLICATIONS<br>TIC (NORD) |            | Auc / Aucun régime d'aide | 43,07 %        | 530 254,00 €          |
| <b>Total cofinanceurs :</b> |   |            |                           | <b>60,00 %</b> | <b>738 634,00 €</b>   |
| <b>Bénéficiaire :</b>       |   |            |                           | <b>40,00 %</b> | <b>492 424,00 €</b>   |
| <b>Total :</b>              |   |            |                           |                | <b>1 231 058,00 €</b> |